



Concours enseignants : la baisse du nombre de places a-t-elle un impact sur l'attractivité ?

Concours enseignants : la baisse du nombre de places a-t-elle un impact sur l'attractivité ? : Dans quelle mesure la baisse du nombre de postes aux concours de recrutements d'enseignants du secondaire (collèges et lycées) qui vient d'être annoncée marque-t-elle une rupture par rapport aux années précédentes ? Quel peut être son impact sur l'attractivité de la profession, qui peine à recruter ? Eléments de réponse, à partir du graphique au bas de cet article. Une forte baisse, qui excède le nombre de postes non pourvus. La forte baisse d'une année sur l'autre excède le nombre de postes non pourvus. Si l'on se contente de prendre les chiffres des concours externes (ceux qui, de loin, proposent le plus grand nombre de postes), 10 093 postes sont ouverts en 2018, contre 15 585 en 2017, soit une baisse de 35 %. Et contrairement à ce qu'a affirmé le gouvernement, il ne s'est pas contenté de supprimer les postes restés non pourvus à l'issue des concours de 2017. On peut donc s'attendre à un impact significatif sur le nombre d'enseignants recrutés. Si l'on regarde les différents concours en détail, au Capes, 5 833 postes sont ouverts pour 2018, contre 7 315 en 2017, dont 6 011 avaient été pourvus. À l'agrégation, 1 555 postes sont prévus, contre 1 920 en 2017, avec 1 709 admis. Concernant le concours pour devenir professeur d'éducation physique et sportive (Capeps), 630 postes ont été ouverts, contre 800 en 2017, qui avaient tous été pourvus. Pour le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (Capet), le nombre est fixé à 495 postes ; en 2017, 630 postes étaient proposés, et 596 candidats avaient été admis. Quant au concours de recrutement de professeurs de lycée professionnel (Caplp), 1 580 postes sont ouverts, contre 1 920 postes offerts en 2017, avec 1 647 candidats admis. Lire aussi : La baisse du recrutement pour 2018 est particulièrement forte comparée aux chiffres 2017, lesquels étaient en nette hausse. Il s'agissait en effet, pour le président Hollande, de mettre un coup d'accélérateur afin de tenir l'objectif de créer 60 000 postes dans l'éducation durant son quinquennat. Mais les 10 093 postes ouverts aux prochains concours sont similaires à ceux fixés lors des premières années du chef de l'Etat socialiste (10 549 postes en 2013 et 10 312 postes en 2014). Ils sont par ailleurs bien supérieurs à ceux décidés sous la présidence de Nicolas Sarkozy, qui avait promis de diminuer le nombre de fonctionnaires : de 2008 à 2012 en effet, environ 8 300 postes étaient proposés aux concours chaque année, bien loin des recrutements pratiqués les vingt années précédentes (jusqu'à 21 400 postes annuels de 1992 à 1996, sous la présidence de François Mitterrand, et plus de 16 000 postes annuels en 2002 et 2003). Lire aussi : Où sont les 60 000 postes promis dans l'éducation ? Comme le montre la courbe jaune ci-dessous, le nombre de candidats présents aux concours suit l'évolution du nombre de postes, avec un retard d'environ trois ou quatre années, comme le soulignait en 2014 une note du ministère consacrée à . Le différend n'est donc pas seulement lié au fait que les candidats s'inscrivent en septembre-octobre pour les concours de l'année suivante, avant même que le nombre de postes ouverts ne soit fixé. Pour cette année, le nombre d'inscrits est ainsi presque stable à celui de 2017 (- 2 %), ce qui laisse augurer, compte-tenu de la forte baisse du nombre de postes ouverts (-35 %), d'une sélectivité accrue. Autre enseignement de la note du ministère de 2014 : « Le nombre de candidats augmente et baisse plus que proportionnellement aux postes. » Ceux-ci ont ainsi tendance à « surréagir » aux fluctuations du recrutement.